

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11
communications@snb.ch

Zurich, le 2 décembre 2014

Calendrier d'émission des emprunts de la Confédération et des créances comptables à court terme pour l'année 2015

Communiqué de la Banque nationale suisse (BNS) et de l'Administration fédérale des finances (AFF)

En 2015, des émissions d'emprunts à hauteur de 5 milliards de francs sont prévues. L'encours des emprunts en circulation augmentera donc de 0,5 milliard, passant à 78,8 milliards de francs. Le volume des créances comptables à court terme devrait totaliser 10,3 milliards de francs à fin 2015. Les appels d'offres auront lieu chaque mois, sauf en août, pour ce qui concerne les emprunts et chaque semaine pour ce qui concerne les créances comptables à court terme.

L'année prochaine, des fonds supplémentaires de près de 1 milliard de francs devront être levés sur le marché des capitaux. Le budget 2015 prévoit certes un excédent de quelque 500 millions, mais un emprunt arrivant à maturité en mars 2016 pour un montant total de 6,7 milliards de francs engendrera une augmentation des ressources de trésorerie en 2015 déjà.

Emprunts fédéraux

En 2015, l'AFF prévoit d'émettre des emprunts pour un montant total de 5 milliards de francs (contre 5,6 milliards en 2014). En juin 2015, un emprunt d'une valeur de 4,5 milliards de francs arrivera à échéance (6,3 milliards en 2014). Par conséquent, l'encours des emprunts augmentera légèrement, soit de 0,5 milliard, pour atteindre 78,8 milliards de francs à la fin de l'année.

Les appels d'offres portant sur les emprunts auront lieu le deuxième mercredi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 00, sauf en août, mois durant lequel aucun appel d'offres ne se tiendra.

L'AFF communiquera en temps opportun si les émissions d'avril, d'octobre et de décembre (à

Communiqué de presse

la place de novembre), qui sont optionnelles, auront lieu. Les détails concernant les emprunts émis (coupon, durée) et la date de libération seront publiés le jour ouvré précédant l'appel d'offres.

Calendrier d'émission des emprunts de la Confédération (voir aussi le [calendrier d'émission](#)):

14.01.2015
11.02.2015
11.03.2015
08.04.2015 date optionnelle
13.05.2015
10.06.2015
08.07.2015
09.09.2015
14.10.2015 date optionnelle
11.11.2015
09.12.2015 date optionnelle

Créances comptables à court terme (CCCT)

A fin 2015, l'AFF prévoit que l'encours des CCCT s'inscrira à environ 10,3 milliards de francs.

Les CCCT sont émises chaque mardi. Le paiement du prix de souscription doit être effectué deux jours plus tard, à savoir le jeudi. Comme pour les emprunts, la souscription court de 9 h 30 à 11 h 00. Les détails concernant les appels d'offres sont consignés dans le [calendrier d'émission](#).

Informations complémentaires

Les sites Internet de la [BNS](#) et de l'[AFF](#) publient les calendriers et les résultats des émissions ainsi que d'autres renseignements sur les emprunts de la Confédération et les CCCT.

Personne à contacter pour toute question: Philipp Rohr, responsable de la communication de l'Administration fédérale des finances, 058 465 16 06, philipp.rohr@efv.admin.ch

Les calendriers d'émission sont disponibles à l'adresse suivante:

[Emprunts de la Confédération – Calendrier d'émission 2015](#)

[Créances comptables à court terme – Calendrier d'émission 2015](#)